

Zeitschrift:	Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber:	Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band:	33 (1897)
Heft:	19
Anhang:	Aux membres du corps enseignant de la Suisse romande : supplément au no 19 de L'éducateur
Autor:	Le Comité directeur de la Société pédagogique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Comité directeur de la Société pédagogique
AUX MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT DE LA SUISSE ROMANDE

BIENNE, le 30 septembre 1897.

M

M. Payot ayant cédé à la Société pédagogique de la Suisse romande l'*Agenda des écoles*, celui-ci sera édité désormais par le Comité directeur, qui se chargera lui-même du placement de cet annuaire parmi le corps enseignant et parmi les élèves des écoles moyennes. Le solde réservé à l'exploitation en librairie sera vendu exclusivement par M. Payot et ses représentants.

Les bénéfices seront destinés à l'alimentation de la Caisse de secours des instituteurs romands, qui jusqu'ici, dans une certaine mesure, a contribué à soulager toutes les infortunes qui lui ont été signalées dans les divers cantons romands. Le Comité directeur aurait souvent voulu faire davantage si l'absence de ressources ne l'avait forcé à limiter ses secours, réclamés plus souvent qu'on ne le suppose.

Encouragé par M. Fritschi, président du *Schweiz. Lehrerverein*, qui avait entamé en faveur de l'œuvre des orphelins d'instituteurs suisses des négociations avec M. Payot, pour la publication éventuelle d'une édition française du *Lehrerkalender*, le Comité directeur a pris la décision d'accepter la cession de M. Payot et d'affecter les bénéfices de la publication de l'*Agenda des écoles* à la Caisse de secours des instituteurs romands.

L'idée de verser une partie des bénéfices de l'*Agenda* à l'œuvre des orphelins des instituteurs suisses pourra être examinée plus tard. Cette institution a actuellement un fonds de 29.000 fr. qui s'accroît toutes les années des bénéfices du *Lehrerkalender*, soit de 2300 à 2500 fr. Cefonds est à l'usage des instituteurs de toute la Suisse. La Caisse de secours des instituteurs romands ne possède que 3000 francs. Si l'*Agenda des écoles* se vend quelque peu, nous pourrons réaliser un bénéfice annuel de 500 francs.

Pour arriver à notre but, nous comptons sur le dévouement et la solidarité du corps enseignant romand. Nous avons l'appui des sections cantonales. Voici comment nous pensons exploiter l'*Agenda*. La présente circulaire munie d'un bulletin de souscription sera annexée aux divers journaux pédagogiques romands qui nous ont promis leur concours. Les souscriptions individuelles ou de deux exemplaires qui parviendront à notre gérant seront liquidées par remboursement postal (1 fr. 65). En outre dans chaque district, dans toute localité un peu importante, nous aurons un collègue désigné par le Comité de la section cantonale, collègue qui sera chargé de recueillir des souscrip-

tions. A partir de 3 exemplaires, notre gérant fera un envoi affranchi. Le collecteur ayant encaissé les fonds au moment de la souscription les enverra ensuite à la gérance en déduisant ses frais de port et d'expédition.

Ce système qui fonctionne dans la Suisse allemande a donné les meilleurs résultats. Le prix de l'Agenda est fixé à 1 fr. 50. Ceux qui le connaissent déjà apprendront avec plaisir qu'avec l'année 1898 nous introduirons diverses améliorations. Les tableaux statistiques seront revus et revisés. Un certain nombre de feuilles blanches perforées pourront être détachées facilement; une feuille ardoisée sera introduite dans le volume. La couverture sera plus souple et plus solide. Quant à ceux de nos collègues qui ne connaissent pas l'*Agenda des écoles*, nous les engageons chaleureusement à en faire l'acquisition, puisqu'il renferme toutes sortes de données utiles et même nécessaires à l'instituteur et à l'institutrice.

Nous comptons sur vous, chers collègues, instituteurs et institutrices romands; aidez-nous à placer l'*Agenda des écoles*; venez en aide à nos collègues malheureux, que le sort a accablés, aux veuves et aux orphelins dont la pension de retraite est insuffisante pour les faire vivre.

**Au nom du Comité directeur
de la Société pédagogique romande:**

Le gérant, A. BAUMGARTNER. *Le secrétaire,* F. BÆGLI. *Le président,* A. GYLAM.

Les comités des Sociétés pédagogiques de Vaud, de Genève, de Neuchâtel et du Jura bernois, la Société fribourgeoise d'éducation recommandent chaleureusement le placement de l'Agenda des écoles.

Au nom de la Société pédagogique vaudoise:

Le secrétaire, L. HENCHOU. *Le président,* L. BURDET.

Au nom de la Société pédagogique genevoise:

Le président,
L. BAATARD.

Au nom de la Société pédagogique neuchâteloise:

Le secrétaire, A. DÉRIA. *Le président,* F. PERRÉT.

Au nom de la Section pédagogique jurassienne:

Le secrétaire, A. BOTTERON. *Le président,* H. DUVOISIN.

Au nom de la Société fribourgeoise d'éducation :

Le secrétaire, Emile VILLARD. *Le président,* Alf. GAPANY.

NB. La correspondance, les envois d'argent, les demandes de renseignements concernant l'Agenda des écoles doivent être adressés à M. ALBERT BAUMGARTNER, gérant de l'Éducateur, à Bienne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA
SUISSE ROMANDE

Bulletin de souscription

L..... soussigné..... désire recevoir exemplaire..... de l'

*Agenda des écoles
pour 1898*

Prix de l'exemplaire : 1 fr. 50

*Le produit net sera versé dans la caisse de secours mutuels
de la Société pédagogique romande*

Adresse exacte : Localité : District :

Monsieur



Albert Baumgartner

Gérant de l'« Educateur »

Bienne.

INSTITUT TECHNIQUE-COMMERCIAL LANDRIANI

dirigé par les Propriétaires Prof. G. ORCESI et G. GRASSI

(Lugano) **TESSIN** (Lugano)

Dans une très jolie position à quelques minutes de la ville. — **56^{me}** année d'exercice. — Système de famille avec un nombre limité d'élèves. — Placement des élèves qui ont bien terminé leurs études dans des maisons de commerce nationales et étrangères. On reçoit des élèves aussi pendant l'année scolaire. — Les cours réguliers commencent le 15 octobre. **52**

Pour programmes et renseignements s'adresser à la direction.

Pensionnat Stefano Franscini Lugano

(Subventionné par le gouvernement)

Pour jeunes gens des écoles supérieures de l'Etat (gymnase, école de commerce). Classes élémentaires à l'internat. Cours préparatoire rapide pour les élèves de langue étrangère.

Situation saine et isolée; jardin et place de jeux très vastes. Vie de famille. Programme et règlements approuvés par le Département de l'Instruction publique. Références de premier ordre. Prospectus à disposition.

36

Prof. **LUIGI GRASSI**, directeur.

Une jeune fille

libérée des écoles est demandée comme apprentie tailleur dans une localité du Jura. Bonne occasion d'apprendre la langue française; vie de famille assurée. S'adresser à l'imprimerie du journal **62**

Un jeune instituteur

du canton de Zurich cherche une place dans une famille ou un institut de la Suisse romande, où il pourrait se perfectionner dans la conversation française. En échange il donnerait des leçons allemandes. Références par **M. Haffter, pasteur, Schönenberg (Zürich)** **67**

L'INUSABLE



Une grande nouveauté dans le domaine des inventions utiles, c'est incontestablement l'élegant **Porte-monnaie en cuir souple sans couture**, avec fermoir hermétique et incassable, 2 fr. 50 franco. **A. Joannot-Perret**, fabricant

58 à **Faoug (Vaud)**.

Accepterait des agents

UNION ARTISTIQUE

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 20

GENÈVE

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois
Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance
Exposit. nat. suisse Genève 1896 3 diplômes
Méd. d'arg. pour les instruments de musique
Médaille de bronze, la plus haute récompense
décernée aux éditions musicales

MAISON D'ÉDITION

Musique pour fanfares et harmonies, sociétés chorales, orchestres et pour instruments seuls avec ou sans piano. Spécialité, cordes harmoniques Gualaccini.

En magasin les collections complètes des éditeurs en vogue, collections constamment renouvelées et complétées de toutes les nouveautés. Envoi à l'examen.

Catalogues gratis et franco.

L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Charles Romieux.

Publication mensuelle, gratuite pour les clients de l'*Union artistique*.

Abonnement annuel. Fr. 3.50, remboursable en musique au choix du client.

L'Avenir Musical, créé à l'usage des sociétés, est le premier organe de ce genre paru dans la Suisse romande. **45**

Rédaction et administration:

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, GENEVE

Progymnase de Bienne

Ensuite de démission du titulaire, la place de maître de *français* dans les classes supérieures allemandes, d'*allemand* dans les classes moyennes françaises, et de *chant* dans la section française, est mise au concours. *Traitemen*t : 3600 fr. — Heures hebdomadaires : 30. Echange de branches réservé. Entrée en fonctions, le 25 octobre 1897. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 10 octobre par M. O. Tscherter, directeur de banque, président de la commission.

Le Secrétaire:

66

Dr. A. BÄHLER

Progymnase de Bienne

(Section française)

Ensuite de démission du titulaire, le poste de *maître de français et de religion* dans les classes françaises de cet établissement est à repourvoir. Heures hebdomadaires : 30. Echange de branches réservé. Connaissance de la langue allemande désirée. *Traitemen*t : 3600 fr. Entrée en fonctions à l'ouverture du semestre d'hiver, soit le 25 octobre 1897. *Les inscriptions sont reçues jusqu'au 10 octobre* par le président de la commission, M. O. Tscherter, directeur de banque, à Bienne.

Le Secrétaire:

63

Dr. A. BÄHLER

Lehrgang für den Unterricht in Rundschrift,

30 Blätter

47

4. vermehrte Auflage mit Anleitung, speziell für den Schulgebrauch eingerichtet. In Mittel-, Gewerbe und Handelsschulen des In- und Auslandes mit Erfolg im Gebrauch. Methode neu und einfach. Von Fachmännern als das beste derartige Hilfsmittel für Schulen bezeichnet. Auszeichnung an der Ausstellung in Genf 1896. Einzelpreis Fr. 1. — bei Mehrbezug Rabatt. Bezugsquelle: Fr. Bollinger-Frey, Sekundarlehrer, Basel.

PLUS DE DARTREUX
Guérison certaine de DARTRES, même anciennes, obtenue par l'emploi de la
CRÈME ANTI-DARTRE
de Jean Koller, med.-dentiste, Lindenholz, Bérisau
Contre dartres sèches. fr. 3.— le flacon.
Contre dartres humides, » 3.25 »
NOTA. — Commander directement à l'inventeur, en lui indiquant s'il s'agit de dartres sèches ou humides.

MOBILIER SCOLAIRE
à céder à bas prix (H 7514 X) 61
Pharmacie Wachsmuth,
Molard, 15, GENÈVE.

CHOCOLAT SUCHARD

PILULES D^r. BLAUD

LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de 50 ans par la plupart des médecins français et étrangers.

Les **VERITABLES PILULES BLAUD** se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

A. SCIARELLI, 2, Place des Vosges, Paris.

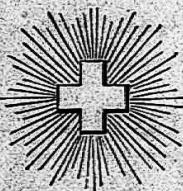
CHLOROSE

BLAUD

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIII^{me} ANNÉE

N^o 20



BIENNE

15 Octobre 1897

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELEMONT

Gérance :

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :

M. E. PÉQUEGNAT, Directeur de l'Ecole secondaire, DELEMONT

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à

M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; Louis Favre, Baatard, inst. à Genève; Ch. Thorens, inst., à Lancy. — VAUD : MM. F. Cornamusaz, inst. à Trey, F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, adjoint au Département; Henchoz, inst., à Lausanne; Dériaz, inst., à Dizy; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHATEL : MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. Léon Genoud, directeur. — JURA BERNOIS : MM. Mercerat, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : Fr. Fritschi, maître second., à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire. — A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — F. Bœgli, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et E. Germiquet, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.
(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :
20 cent. la pet. ligne (étranger: 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & CIE, A BIENNE

Accords. — Réparations.

FONDÉ 1807

HUG FRÈRES & CIE, ZURICH

Magasin de musique, vente et abonnement

64

FONDÉ 1807



Pianos

de construction solide, châssis en fer, haut. 126 cm., excellent mod. suisse, à 7 octaves fr. 675

Pianettino de 5 octaves fr. 375.

Piano d'étude de 6 octaves fr. 550.

Pianos des meilleurs facteurs de la Suisse et de l'étranger.

HARMONIUMS

américains et allemands, pour la famille, l'église et l'école, depuis 120 fr.

VENTE — LOCATION — AMORTISSEMENT

VIOLONS

pr séminaires, régents et élèves, avec archet, boîte, cordes, etc.



Tous les instruments et accessoires de musique.

Zither-harpes, instruments à manivelles, boîtes à musique, etc.

Conditions spéciales pr Instituteurs, etc.

Garantie. — Amortissement.

Accords. — Réparations.



Vient de paraître :

Deutsches Sprachbuch für französische Sekundarschulen

de J. SAHLL, professeur au Technicum de Bienne.

11^{me} édition entièrement revue et augmentée.

Ce manuel est rendu **obligatoire** par la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne. Il correspond aux exigences de l'école moderne et sert aussi bien de grammaire que de livre de lecture. La grammaire y est restreinte à un minimum et s'apprend par des exemples tirés de la vie pratique. La lecture à la fois facile et instructive et les exercices de conversation forment la partie la plus importante de l'ouvrage.

Il vient d'être introduit dans les classes primaires françaises de la ville de Bienne.

Envoy à l'examen sur demande.

Prix : Fr. 1. 50 cart.

65

L'ÉDITEUR :

A. RÜFENACHT, librairie-papeterie, BIENNE.

La seconde partie paraîtra au printemps prochain.

